

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 JUILLET 2015

L'an deux mil quinze, le jeudi seize juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle annexe à la mairie, sous la présidence de Monsieur Franck ROBILLARD, Maire.

Présents : Franck ROBILLARD, Julia QUELLIEN, Jean-Pierre PAQUET, Valérie ALBAREDA, Catherine LEMAITRE, Bruno ONFROY, Laurence ADAM, Thierry GOUIX, Gilles ARMAND, Nicolas GREGOIRE, Virginie BERTHIER.

Absente excusée : Isabelle IMBEAUD

Absent : Sandrine ROULLIER

Procuration : Gérard LE BARRON à Jean-Pierre PAQUET, Olivier DAVY à Franck ROBILLARD

Secrétaire de séance : Gilles ARMAND

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'ajout du point suivant à l'ordre du jour :

1. Acquisition d'un camion

Les membres du conseil sont favorables.

Délibération n° 40/2015 : choix de l'entreprise pour les travaux sur le réseau d'assainissement phase 1 et phase 2

M le Maire rappelle qu'une consultation concernant la phase 1 et 2 des travaux d'assainissement a été lancée.

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres :

2. SOGEA et CISE TP.

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'entreprise CISE TP qui a obtenu la meilleure note, pour un montant total de 283 371.50 € H.T.

Le conseil municipal décide à l'unanimité (13 votes « pour »),

- De ne pas maintenir la canalisation comportant de l'amiante et passant sur la propriété de M Lerouvillois (variante).
- Retient la proposition de la commission d'appel d'offres, à savoir l'entreprise CISE TP pour un montant de 283 371.50 € H.T
- Autorise M le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché

Délibération n° 41/2015 : lancement de la consultation pour l'étude concernant l'aménagement de la traversée de Bully

Franck Robillard rend compte de sa réunion avec Mme Sinniger de l'agence routière départementale. Le conseil départemental envisage de refaire la bande de roulement sur la RD 147 en traversée du bourg de Bully et de Feuguerolles, ces rénovations obligeant la commune à ne pas toucher au revêtement avant trois ans. M Robillard précise qu'il a demandé le report de ces travaux afin de réaliser un aménagement de sécurité dans la traversée de Bully. Ainsi, afin d'inscrire ces travaux dans le programme 2017, il convient de réaliser une étude pour cet aménagement. Ces travaux ne peuvent être réalisés en 2016 compte tenu de la réhabilitation du réseau d'assainissement sur le secteur de Bully programmés en 2016. En ce qui concerne la traversée du bourg de Feuguerolles, celle-ci est également différée compte tenu du

projet d'aménagement du quartier de la Croix.

Après en avoir débattu, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise M le Maire à lancer une consultation pour l'étude de l'aménagement de sécurité de la traversée de Bully.

Délibération n° 42/2015 : travaux pour raccordement téléphonique

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la nécessité d'effectuer des travaux de raccordement téléphoniques pour les postes de relevage de Bully et du bourg de Feuguerolles.

Le devis pour le poste de relevage du bourg de Feuguerolles s'élève à 4 437.97 € H.T.

M le Maire propose de retenir ce devis.

1 vote « contre », 6 absentions et 6 votes « pour ».

Le devis est accepté.

Délibération n° 43/2015 : acquisition d'un nouveau camion

Franck Robillard rend compte de l'état du camion. Il informe qu'il a missionné M ADAM Jean Philippe pour entreprendre les recherches d'un nouveau camion. Laurence ADAM présente une proposition d'acquisition d'un nouveau camion pour un montant de 17 326.50 € T.T.C.

Après que le conseil municipal ait accepté, à l'unanimité, d'ajouter cette question à l'ordre du jour, il décide également, à l'unanimité, de procéder à cette acquisition au prix de 17 326.50 € T.T.C.

Délibération n° 44/2015 : convention GEOSDEC

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec le SDEC Energie pour l'accès à GEOSDEC.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte.

Questions diverses :

1. Formation des élus : Franck Robillard présente la proposition de formation dispensée par l'université à destination des élus. Ces formations sont prises en charge par la municipalité.
2. Fête patronale : Valérie Albareda présente le programme de la fête patronale. Nouveauté cette année : une course cycliste contre la montre le dimanche matin.
3. Monsieur Jean Pierre Paquet souhaite connaître l'état d'avancement du PLU. Franck Robillard répond qu'il en est au stade du plan de zonage.
4. Monsieur Jean Pierre Paquet pose la question par rapport à l'entretien de la rue de la Boulangerie. Franck Robillard répond que l'entretien sera fait très prochainement et qu'il n'a pu être effectué plus rapidement compte tenu de l'absence de certains agents.
5. Emplois saisonniers : Franck Robillard fait savoir que les candidatures d'Emilien Seigneurie et de Mélanie Forestier ont été retenues pour les emplois saisonniers. Leurs missions consisteront en travaux de peinture et d'entretien sur la commune. Il demande au conseil municipal de recenser les travaux de peinture dans la commune.

Séance levée à 21h.